

# LA PISCICULTURE EN DOMBES<sup>(1)</sup>

par RÉGINE LEVRAT

(Fin)

---

## TROISIÈME PARTIE

### L'ÉCONOMIE PISCICOLE EN DOMBES

#### CHAPITRE PREMIER

#### LA PRODUCTION PISCICOLE

La Dombes a toujours été et est encore la première région d'élevage piscicole française (2). Elle produit actuellement 20% environ du tonnage total des poissons engraisés dans les étangs de notre pays. Elle doit cette première place à l'étendue de sa nappe d'eau et plus encore au bon rendement moyen des étangs de la région.

#### Les difficultés d'évaluation

Il n'est pas possible d'indiquer la production de l'ensemble de la région, de façon précise car à la base on ne connaît pas exactement celle des différents étangs. Cette absence de renseignements s'explique par bien des causes :

— Très peu de pisciculteurs tiennent une comptabilité précise de leur production. Celle-ci est d'ailleurs difficile à établir car si lors de la pêche la plus grande partie du poisson est vendue à un marchand et donc pesée, une quantité non négligeable est diversement répartie et échappe généralement à tout contrôle ; des poissons sont parfois vendus au détail sur la chaussée, d'autres sont donnés aux travailleurs comme rémunération ainsi qu'aux voisins ou amis ou gardés pour la consommation familiale, d'autres enfin sont remis comme semence dans l'étang vidé ou dans un étang voisin (3).

---

(1) Voir *Bulletin français de Pisciculture*, n<sup>os</sup> 215, 216 et 217.

(2) A égalité avec la Sologne : superficie en étang : 10.000 ha, production : 1.500 tonnes : chiffres indiqués par P. VIVIER.

(3) Il est normal que l'on ne mentionne pas les poissons servant à l'ensemencement ; il peut toutefois arriver qu'ils le soient dans le compte du marchand.

— Les producteurs et les marchands ne tiennent pas à dévoiler leurs transactions; les approximations qu'ils donnent sont en général inférieures à la réalité; il arrive toutefois que certains pisciculteurs aimant vanter leur exploitation indiquent des chiffres exagérés (1).

Tous les renseignements que l'on peut trouver ne sont que des évaluations fort imprécises. Celles-ci sont établies en multipliant le chiffre de la superficie des étangs d'engraissement par celui du rendement moyen de la région. Ces deux chiffres sont difficiles à indiquer.

— La superficie des étangs d'engraissement est obtenue en soustrayant de la surface totale en étang, celle des étangs en assec et de ceux consacrés à l'empoissonnage. Cette superficie varie d'une année à l'autre; on peut l'estimer actuellement à 7 ou 8.000 hectares. Ce chiffre approximatif, lorsqu'on parle de l'époque actuelle, l'est encore plus lorsqu'on tente de l'établir pour le passé, avec la réserve toutefois que l'assolement était beaucoup plus régulier qu'il ne l'est.

— Les chiffres que l'on indique pour le rendement moyen des étangs sont beaucoup plus imprécis encore; ils varient du simple au double, de 100 à près de 200 kg/ha pour l'époque actuelle. Ceci s'explique par les différences qui existent entre les rendements des étangs et par les variations de la production annuelle de l'ensemble de la région. J. PINGEON nous a montré la courbe qu'il a tracée de la production annuelle des étangs de la Coopérative; elle présente de continues « dents de scie » que les mauvaises pêches exceptionnelles faites l'été pour cause de sécheresse ne peuvent motiver.

#### La production globale de la région

Pour les différentes raisons que nous venons d'expliquer, on ne possède que des approximations sur la production globale de la Dombes aussi bien dans le passé que dans le présent.

Le seul chiffre de production que nous ayons trouvé pour le passé est assez récent; il est de 1930 : à cette date la production annuelle aurait été de 1.200 tonnes, chiffre qui, vu les renseignements que l'on possède sur la superficie en eau à ce moment et sur la production actuelle, nous paraît tout à fait excessif. Actuellement cette production est de l'ordre de 1.000 à 1.500 tonnes avec un rendement moyen de 130 à 150 kg/ha. Voici les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet (2).

---

(1) Quelques exploitants nous ont montré leurs chiffres de pêche, en nous demandant de ne pas les mentionner. Certains cependant nous ont autorisé à les relever : voir la production de quelques étangs, pages 14 et SV.

(2) G. GUÉNAUX : op. c. J. SORNAY : *Lyon marché de poisson d'eau douce*, 1932. J. PINGEON : article cité. Eaux et Forêts : chiffre donné par un garde. R. LELEU : *Le fermier dombiste cherche à rentabiliser ses 30 ou 40 ha de terres-étangs*, 1962. P. MAS : travail cité. J. MAS et P. MATTEI : *La Dombes et ses étangs*, 1950.

	Production totale en tonnes	Rendement moyen en kg/ha
Avant 1914 : GUÉNAUX .....		135
Vers 1930 : TRENARD .....	1.200	187
SORNAY .....	1.200	120-140
Actuellement : PINGEON .....		120-130
Eaux et Forêts ...		120-150
LELEU .....	de 1.200 à 1.500	150
P. MAS .....	de 1.000 à 1.500	
MAS et MATTEI ...		150

Il peut être intéressant de comparer les chiffres actuels de production de la Dombes à ceux de l'ensemble des régions piscicoles françaises ; cependant ces chiffres diffèrent eux aussi selon les sources (1).

	Superficie totale des étangs français	Production totale	Rendement moyen par hectare
P. VIVIER...	100.000 ha	5.600 tonnes	56 kg
R. CHARPY...	110.000 ha en rapport plus 30.000 abandonnés	8.000 tonnes	73 kg

Les indications que nous avons données sont trop incomplètes pour nous permettre d'estimer l'évolution de la production piscicole des étangs des Dombes ; il est possible de nous en faire une idée par les écrits et dires de quelques dombistes et par une brève étude de l'évolution des rendements.

Les rendements des étangs de la Dombes n'ont guère varié depuis le moment de la création de ceux-ci jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle ; plus faibles que maintenant ils étaient cependant élevés pour l'époque grâce à la pratique de l'assec. La production de la région fut alors fonction de la superficie en eau (2).

Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, les rendements s'améliorent grâce à l'introduction des Carpes de race sélectionnée et à la généralisation de la pêche à 1 an, rendue possible de ce fait. Cependant les progrès assez rapides au début se sont ralentis et actuellement les rendements de la

(1) P. VIVIER : *La vie dans les eaux douces*, 1961. R. CHARPY : Exposé fait à la Commission Consultative Européenne pour les eaux intérieures, 1963.

(2) Évolution de la superficie en eau : voir 1<sup>re</sup> partie, *Bull.* 215. pp. 54 et 55.

plupart des étangs demeurent stationnaires, très inférieurs à ce qu'ils pourraient être; ils souffrent de la façon trop routinière dont l'exploitation piscicole est menée. La production d'ensemble de la Dombes progresse cependant actuellement du fait de l'accroissement de la superficie en étang et plus encore en évologie; aux dires de certains, elle s'est accrue de 30% depuis 1914 (1).

#### La production de quelques étangs

Les chiffres de production ou de rendement d'étangs sont rares, cependant nous pouvons en citer quelques-uns concernant des étangs qui ont été étudiés ou qui nous ont été indiqués par des propriétaires. Ils concernent tous des étangs bien exploités; ils n'ont donc valeur que d'exemple mais ont du moins l'avantage d'être précis.

Voici les rendements annuels moyens d'un étang de Versailles, pour diverses périodes (2) :

1850-1880 .....	111 kg/ha
1900-1913 .....	161 kg/ha
1920-1930 .....	187 kg/ha
1947.....	247 kg/ha

Ces chiffres manifestent une progression remarquable très supérieure à la moyenne. Cet étang a appartenu à M. P. DE MONICAULT, premier pisciculteur dombiste à avoir introduit des Carpes sélectionnées dans la région.

Deux autres étangs ont aussi été étudiés par divers auteurs, celui de Mine à Lapeyrouse, celui de Vavre à Marlieux (3). La production de quelques-unes de leurs pêches est celle-ci :

#### *Étang de Mine* : production en kg.

	Carpes	Tanches	Brochets	Filatons	Perchettes	Blancs	Rendement à l'ha
1930...	3.606	697	100	132	40	376	178
1947...	4.034	184	47	132	40	1.494	181
1959...	3.486	257	139	60	77	1.239	196

#### *Étang de Vavre* : production en kg.

	Carpes	Tanches	Brochets	Filatons	Perchettes	Blancs	Rendement à l'ha
1930...	1.621	229	82	128	27	113	197
1947...	1.800	229	12	128	27	391	201
1959...	1.949	208	49	128	47	406	241

(1) P. MAS : travail cité.

(2) G. GUÉNAUX : op. c. et P. MAS : travail cité.

(3) Ces chiffres nous ont été communiqués par M. THEVENARD; nous les avons aussi retrouvés dans le travail de M. MAS.

Les rendements de ces deux étangs comme ceux du précédent, cités en exemple par les pisciculteurs sont supérieurs à la moyenne. Leur amélioration est lente mais sensible.

Nous pouvons encore citer les chiffres de production d'un étang, qui nous ont été communiqués directement par le propriétaire de celui-ci : l'étang de Fourche à Chalamont.

Cet étang mesure 17 hectares, dont près de 16 sont en eau. Voici la production de ses 20 dernières pêches, dont les 16 premières réalisées sans apport d'engrais et les 4 dernières avec engrais.

	Production moyenne	Rendement moyen	Production moyenne de carpes
16 premières années ..... (sans engrais)	2.709 kg	159 kg/ha	1.499 kg (1)
4 dernières années ..... (avec engrais)	3.525 kg	208 kg/ha	1.810 kg (2)

Les engrais fournis à l'étang ces 4 dernières années sont des scories de déphosphoration. Les différentes pêches ont été celles-ci :

	Production totale	Production de carpes	Poids d'engrais à l'ha mouillé
1 <sup>re</sup> pêche....	4.660 kg	1.160 kg	318 kg
2 <sup>e</sup> pêche....	2.910 kg	1.941 kg	234 kg
3 <sup>e</sup> pêche....	2.939 kg	2.077 kg	335 kg
4 <sup>e</sup> pêche....	3.594 kg	2.062 kg	217 kg

L'amélioration de la production consécutive à l'apport d'engrais apparaît de façon manifeste dans ces chiffres.

(1) Les variations annuelles de la production de Carpes sont très sensibles (kg) :

1 <sup>re</sup> année : 1.428	5 <sup>e</sup> année : 2.254	9 <sup>e</sup> année : 1.056	13 <sup>e</sup> année : 1.274
2 <sup>e</sup> année :	6 <sup>e</sup> année : 1.666	10 <sup>e</sup> année : 1.891	14 <sup>e</sup> année : 816
3 <sup>e</sup> année : 1.762	7 <sup>e</sup> année : 1.320	11 <sup>e</sup> année : 2.062	15 <sup>e</sup> année : 2.078
4 <sup>e</sup> année : 1.165	8 <sup>e</sup> année : 1.176	12 <sup>e</sup> année : 1.198	16 <sup>e</sup> année : 1.196

(2) Ce chiffre de 1.810 kg est en réalité un peu faible, car il tient compte d'une année exceptionnellement mauvaise pour les Carpes 1.160 kg, due à une invasion de Poissons-chats.

## CHAPITRE II

### L'ORGANISATION DE LA VENTE

#### Le stockage du poisson

L'organisation de la vente du poisson des Dombes est soumise à l'impératif du stockage de celui-ci; quelle que soit sa destination le poisson d'eau douce ne peut être vendu que vivant. La plupart des régions d'élevage piscicole possèdent des réservoirs où le poisson peut être entreposé. Un éminent pisciculteur français, le Comte DE NEUFBOURG, affirme : « Tout étang dépourvu de vivier est de demi-valeur » (1). Les Dombes n'ont presque aucune possibilité de stockage, car elles manquent d'eau courante. Seuls quelques étangs disposant d'une arrivée d'eau suffisante pour pouvoir se remplir en quelques jours sont consacrés à cet usage l'hiver; ce sont les étangs de « renversage », ils sont réservés le plus souvent à l'entreposage des reproducteurs ou des alevins, opération qui pose un problème particulièrement délicat en Dombes.

Le poisson destiné à la consommation doit être transporté immédiatement après la pêche sur la Saône ou le Rhône, où il est gardé vivant dans des bateaux viviers appartenant aux différents commerçants. Ces péniches spéciales, appelées « bachuts » sont munies de réservoirs compartimentés et percés de petits trous sur les côtés assurant la circulation constante de l'eau. Lyon, avec ses deux fleuves et son marché est devenu très rapidement le principal centre de stockage et de vente du poisson des Dombes. Les bachuts étaient amarrés autrefois sur la Saône, le long du quai de la Pêcherie; l'un demeure quai de Tilsitt, la plupart sont actuellement sur le Rhône (2). Il y a aussi des bateaux viviers à Mâcon, Villefranche et Beauregard. L'ensemble de ces bachuts n'offrent cependant que des possibilités de stockage très limitées; la Coopérative, principal organisme de vente, ne dispose que d'un tonnage de 40 tonnes. Le poisson d'autre part ne peut être conservé longtemps dans ces viviers où il s'abîme et perd du poids (3). Les producteurs dombistes ne pouvant conserver eux-mêmes leur poisson marchand, doivent le vendre dès la pêche à des commerçants qui en assurent le transport, le stockage et l'écoulement.

#### La vente du poisson

La vente du poisson se fait sur la chaussée même de l'étang. Une faible partie du poisson, dans la zone proche de Bourg, est achetée au

---

(1) Cité par R. CHARPY : « Sur les mesures à prendre en vue d'augmenter la consommation de la Carpe en France ».

(2) Celui de la Coopérative est situé entre le pont Wilson et le pont Lafayette, sur la rive gauche.

(3) Les possibilités de l'écoulement du poisson déterminent en grande partie pour cette raison la date des différentes pêches qu'effectue un même marchand.

détail par des commerçants de cette ville, la plus grande partie est acquise par de gros négociants.

La vente du poisson peut se faire de deux façons : « en totalité » (1) ou « au cent » ; dans le premier cas l'acheteur assure lui-même les frais de l'empoissonnement et de la pêche et emporte tout le poisson ; dans le second il ne prend que le poisson vendable et laisse à l'éleveur le soin de l'alevinage et la responsabilité de la pêche. Avant la guerre de 1914 la vente se faisait le plus souvent en totalité, le marchand louait même souvent l'évolage en entier et le propriétaire n'avait à se préoccuper de rien. Actuellement la plupart des pisciculteurs vendent leur poisson marchand à des négociants ou à la Coopérative, mais se réservent la gestion de leurs étangs, quitte à la confier à un gérant ou à acheter leur alevinage au commerçant avec lequel ils ont affaire ; ils y ont habituellement avantage. Cependant la vente en bloc ou même la location de l'évolage subsistent ; certains marchands louent par exemple des étangs abandonnés qu'ils remettent en état et qu'ils exploitent durant un certain bail.

Ces commerçants sont peu nombreux : 3 à Lyon, 1 à Beauregard et 1 à Villefranche, assurent l'essentiel du négoce. Ils achètent près de 60 % de la production totale des Dombes. Tous sont en même temps producteurs, propriétaires ou locataires d'étangs (2).

La Coopérative vise à assurer la vente directe du poisson du producteur au revendeur. Elle a été fondée en 1928 pour pallier les difficultés d'écoulement du poisson (3). Elle groupe une soixantaine de membres et exploite 3.000 hectares d'étangs, soit environ 25 % de la superficie en eau de la Dombes. Elle compte de petits propriétaires et quelques-uns des principaux exploitants de la région : 4 ou 5 d'entre eux assurent les 2/3 de sa production (4). Elle pêche chaque année 2.300 à 2.400 hectares d'étangs et assure, outre la commercialisation du poisson, la vente des engrais et le faucardage des étangs qui en dépendent ; elle emploie seulement une douzaine d'hommes en permanence pour ces divers travaux. C'est le principal organisme de pêche français.

### Le transport du poisson

Le transport du poisson est toujours une opération difficile qui entraîne des risques de pertes considérables. Les précautions à prendre sont plus ou moins grandes selon la nature et la quantité du poisson à

---

(1) On dit aussi « en bloc ».

(2) Ils élèvent souvent des alevins dans les étangs qu'ils gèrent, car ceux-ci font souvent défaut et se vendent cher.

(3) Les initiateurs en furent M. Ph. CHARVERIAT et M. Jean PINGEON, président du Syndicat des Propriétaires d'étangs de la Dombes. Ils s'assurèrent le concours d'un marchand de poisson M. GIBAUD qui devint Directeur de la Coopérative et auquel a succédé son gendre M. BEL. Le président actuel de cet organisme est M. Bernard CHARVERIAT.

(4) M. Bernard CHARVERIAT par exemple exploite 500 hectares d'étangs, la plupart en gérance.

transporter, les conditions atmosphériques, la longueur du voyage et les possibilités de renouvellement de l'eau. Les carpes et les Tanches supportent aisément les transports, les Brochets assez bien, les Perches et la friture beaucoup moins bien.

Le transfert des alevins d'un étang à l'autre est particulièrement délicat car les jeunes poissons sont très fragiles ; leur mortalité est souvent élevée durant les premières heures qui suivent leur remise à l'eau. Il nécessite la création de routes carrossables jusqu'à la chaussée de l'étang.

Autrefois le transport du poisson des Dombes à Lyon se faisait en une ou deux étapes. La première étape s'effectuait par voie de terre de l'étang jusqu'aux principaux ports de la Saône : Thoissey, Montmerle, Neuville, Beauregard, Trévoux ; de là le poisson repartait par voie d'eau jusqu'à Lyon. Le poisson des étangs proches de Lyon y était expédié directement. Le transport par voie de terre était assuré, à leurs risques et périls, par des voituriers dans des tonnettes contenant 80 à 90 litres d'eau dans lesquels on pouvait mettre une trentaine de kg de Carpes ou Tanches, ou une quinzaine de kg de blancs ou Brochets. La seconde partie du parcours était assurée par des bateliers au moyen de filets flottants, attachés à des bateaux. De Lyon, le poisson était réexpédié selon les mêmes procédés ou encore, pour les Carpes et les Tanches, à sec sur des lits de paille humide superposés, recouvert d'une toile. Le poisson pouvait ainsi traverser les Alpes dans de grands paniers d'osier, à dos de mulet, pour être vendu en Italie où il était fort prisé. A chaque étape, on le remettait dans l'eau.

Actuellement les transports à courte ou moyenne distance sont effectués dans des camions-viviers ; ceux-ci comptent trois ou quatre cuves en zinc remplies d'eau, recevant les différentes catégories de poissons et sont munis d'appareils permettant d'assurer l'oxygénation constante de l'eau. Un camion peut transporter 3 ou 4 tonnes de poissons. Les transports à longue distance sont assurés par voie ferrée, dans des wagons viviers. Un wagon de 20 tonnes peut contenir de 4 à 6 tonnes de poissons dans 14 à 15 tonnes d'eau dans laquelle est diffusé de l'oxygène. Dans les wagons comme sur les camions un homme doit surveiller en permanence l'état du poisson. Ces moyens de transports perfectionnés diminuent la mortalité du poisson ; ils demeurent néanmoins très onéreux et accroissent de façon sensible le coût de celui-ci à l'arrivée.

---

### CHAPITRE III

## DÉBOUCHÉS ET COURS DU POISSON

La vente du poisson, notamment de la Carpe, est actuellement l'un des plus graves problèmes qui se pose à la pisciculture dombiste et, de façon plus générale, française. Ce problème s'est esquissé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et s'est aggravé depuis.

#### Débouchés et cours du poisson jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Au moment de la création des étangs et durant les siècles qui suivirent, la demande en poisson excédait largement la production. Les éleveurs consommaient souvent eux-mêmes leur poisson et c'était le cas des monastères ; le surplus trouvait aisément preneur, par suite de la rareté de la viande et du grand nombre de jours d'abstinence prescrits par l'Église. « En 1235, le droit de pêche dans le lac des Echets, vaste leschère naturelle, est très recherché : il fait l'objet de transactions multiples. Le poisson est en effet un aliment de qualité, très apprécié en même temps que très rare... Malgré le nombre croissant des étangs aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le poisson demeure en Dombes une denrée rare, car il s'expédie sur Lyon... Ce poisson pratiquement réservé aux tables de la noblesse, de la riche bourgeoisie et surtout du clergé, est en quelque sorte considéré comme un produit de luxe ; de ce fait, il est l'objet d'un fructueux commerce » (1). Le marché du poisson ne se limitait pas à Lyon ; par le Rhône le poisson était descendu à Vienne, Valence ou plus en aval ; par la Saône il gagnait Mâcon ; il était vendu aussi dans les Alpes et par-delà celles-ci en Italie. Les prix de vente étaient élevés ; une livre de poisson valait 10 livres de froment, 20 livres d'avoine, 3 livres de viande (2).

Au XIX<sup>e</sup> siècle la faveur du poisson d'eau douce diminua ; l'observance du maigre devint moins stricte, la nourriture plus variée. Pourtant le poisson de la Dombes se vendit encore bien, les exportations s'accrurent notamment vers la Hollande et l'Allemagne. Son prix monte cependant moins vite que celui des autres denrées alimentaires (3) ; le prix du kg de poisson équivalait à peu près celui du kg de porc ou de la livre de beurre (4). Avant la guerre de 1914, les prix de vente sur la chaussée étaient ceux-ci :

---

(1) P. PERCEVEAUX : *Essai sur l'origine des Étangs de Dombes*.

(2) J. PINGEON : *La Dombes*.

(3) BOSSI : *Législation des étangs*. L'auteur remarque cependant qu'il reste trop cher pour bien des bourses.

(4) G. DE LA SELLE : *Le Marché du poisson d'eau douce*.

Carpes .....	35 F	} les 50 kg. (1)
Blancs .....	30 F	
Tanches .....	60 à 65 F	
Brochets .....	60 à 65 F	

#### Débouchés et cours du poisson depuis 1914

Après la guerre de 1914 les difficultés de vente commencèrent ; elles ne cessèrent que durant le court intervalle de la guerre de 1940, et sont actuellement assez graves. Ces difficultés s'expliquent par l'accroissement de la production et surtout par le déclin du marché local et régional ; la consommation locale représente au maximum 10% de la production, la consommation régionale n'excède pas 25% de celle-ci (2). La Dombes doit exporter la majeure partie du poisson qu'elle élève, ce qui ne va pas sans risques ; seuls le Brochet et le blanc sont vendus dans un faible rayon.

Le Brochet est une des spécialités gastronomiques de la Dombes et de Lyon. Il est consommé entier, à la crème ou courbouillonné, ou sous formé de quenelles. Lyon est la première place d'Europe pour la consommation de ce poisson, aussi la Dombes ne suffit-elle même pas à la demande (3). Il sert de prime aux marchands de poissons qui ne le vendent qu'aux restaurateurs ou aux détaillants qui leur achètent d'autres espèces. Il se vend actuellement sur la chaussée environ 5 F le kg.

Le blanc a lui aussi un marché régional, quoique plus vaste. Ses débouchés sont moins assurés que ceux du Brochet et varient beaucoup selon les années et les saisons. Il est vendu comme friture aux restaurateurs des bords du Rhône ou de la Saône et aussi, de plus en plus depuis quelques années, pour le réempoissonnement de rivières, lacs et étangs. Son prix de vente est faible car les pertes durant le transport sont souvent importantes et il n'est pas possible de le conserver longtemps ; il est de l'ordre de 1,30 F le kg.

La Carpe et la Tanche se vendent de moins en moins bien dans la

---

(1) G. GUENAU : *op. cit.*

L. TRENARD indique des prix de vente proches de ceux cités par G. GUENAU, pour 1914 :

Carpes : 65 F les 100 kg ;  
Tanches : 80 F les 100 kg ;  
Brochets : 120 F les 100 kg.

G. GUENAU note aussi les prix de 1923 :

Carpes : 150 F les 50 kg ;  
Tanches : 200 F les 50 kg ;  
Brochets : 250 F les 50 kg.

(2) Rappelons le pourcentage de chacune des espèces élevées par rapport au tonnage total, d'après J. PINGEON :

Carpes : 60 à 66 %, soit 700 à 1.000 tonnes ;  
Tanches : 10 à 15 %, soit 120 à 200 tonnes ;  
Brochets : 7 à 8 %, soit 80 à 120 tonnes ;  
Blancs : le reste, soit 120 à 250 tonnes.

(3) Br. PROST : *Le Marché du poisson dans l'agglomération lyonnaise.*

région ; leur production doit être presque entièrement exportée à l'étranger. Leur prix d'achat sur la chaussée est faible, il est actuellement de 2,20 F le kg pour la Carpe et de 2,30 F pour la Tanche ; l'écart par rapport au prix du Brochet ne se justifie que partiellement par la différence de qualité ; cet écart s'est d'ailleurs accru depuis une cinquantaine d'années (1). La consommation de la Carpe et de la Tanche à Lyon décline depuis le début du siècle. Celle de la Carpe était :

En 1912 de 400.000 kg, soit environ 50% de la production de la Dombes ;

En 1931 de 270.000 kg, soit encore de 30 à 35% de cette production (2).

Nous ne possédons pas de chiffres sur la consommation actuelle de ce cyprinidé ; néanmoins, de l'avis de tous les négociants, elle est de plus en plus faible, inférieure certainement à 10% de la production. Cette désaffection des Lyonnais pour la Carpe et la Tanche va de pair avec la faiblesse de la consommation du poisson en général (la consommation du Lyonnais est de 5 kg, alors que celle du Français est de 13,5 kg) et la concurrence du poisson de mer (le Lyonnais consomme seulement 860 g de poisson d'eau douce annuellement, c'est-à-dire 17% de sa consommation de poisson). Ce dernier chiffre est supérieur à celui de la moyenne française qui est de 535 g pour 13,5 kg, il est pourtant faible pour une province continentale et concerne davantage le poisson de rivière et le Brochet ou même la friture que la Carpe et à plus forte raison la Tanche (3). Le manque de goût du Lyonnais pour les Carpes et les Tanches se justifie mal ; il s'explique davantage par des préjugés et des habitudes et aussi par la mauvaise organisation de la vente au détail que par des motifs financiers ou de qualité du poisson (4).

Il est curieux par exemple de constater que la ville de La Tour-du-Pin et un rayon de 15 km autour consomment, dans des conditions analogues, autant de Carpes que l'agglomération lyonnaise (2). Les Lyonnais et en général les Français mésestiment la Carpe gardant le souvenir qu'elle a beaucoup d'arêtes et parfois même le goût de vase, alors qu'actuellement les races sélectionnées sont très savoureuses et ont moins d'arêtes que bien des poissons de mer. Les ménagères hésitent à acheter ce poisson vivant, plus long à préparer que certains poissons de mer débités en tranches ; elles ne savent souvent pas l'accomoder ; il a cependant l'avantage d'être meilleur marché que beaucoup d'autres et à plus forte raison que la viande. L'accroissement de la consommation de la Carpe ne pose pas de problème de coût ni même de qualité, mais d'abord d'organisation

---

(1) Les prix que nous avons indiqués pour les différentes espèces de poisson sont des chiffres moyens ; ils varient dans d'assez fortes proportions selon la saison.

(2) Br. PROST : travail cité.

(3) Chiffres de consommation totale du poisson : Br. PROST.

Chiffres de consommation du poisson d'eau douce : R. CHARPY.

(4) La consommation de Carpes des pays d'Europe centrale est environ 80 fois supérieure à celle de la France, à un prix double ou triple.

de la vente au détail (1). Il est possible de faire de cette production régionale une spécialité gastronomique, comme certains restaurants et traiteurs le font déjà.

La vente de la Carpe et de la Tanche dans les autres régions françaises est très faible car le poisson de la Dombes est concurrencé par celui des autres centres de pisciculture ; Paris par exemple absorbe la production de la Brenne et de la Sologne. Quelques Tanches sont livrées à Bordeaux, dans le Massif Central et dans le Midi ; des Carpes en Alsace et à quelques communautés juives dispersées. L'Alsace est un marché qui tend à prendre de l'importance : des restaurateurs se sont fait une spécialité de la Carpe frite, à Belfort en particulier ; des gourmets suisses passent la frontière pour venir l'y consommer.

L'exportation de Carpes et de Tanches de la Dombes est, nous l'avons signalé, ancienne. Les tonnages vendus à l'étranger se sont accrus au fur et à mesure que le marché intérieur se limitait. En 1931, 50% environ du poisson de la région était exporté (2). L'Allemagne était à cette époque déjà le principal client : 80% de la production de Carpes de la Coopérative y était vendue (3). Les autres acheteurs étaient l'Angleterre, l'Italie, la Suisse et la Pologne. Le marché extérieur de la Dombes a subi le contre-coup de la dernière guerre, mais s'est relevé depuis. Actuellement les exportations sont plus importantes que jamais ; elles présentent pour chaque grossiste 70 à 80% du tonnage des ventes, un peu moins en ce qui concerne la valeur (4) puisqu'elles ne portent que sur les Carpes et les Tanches dont le prix est inférieur à celui du Brochet ou même de la friture au détail. Compte tenu de la consommation locale et des ventes que peuvent effectuer directement les producteurs ou quelques petits commerçants régionaux, les Dombes exportent 60 à 70% de leur production de poisson. Elles se placent ainsi bien en tête des régions piscicoles françaises pour ce commerce, assurant à elles seules environ 50% des ventes françaises de poisson d'étang à l'étranger (5). La qualité des produits exportés est garantie par un certificat d'origine délivré par le service des Eaux et Forêts.

---

(1) M. CHARPY s'est penché sur ce problème pour l'ensemble de la France. « Sur les mesures à prendre en vue d'augmenter la consommation de la Carpe en France. » Nous pouvons appliquer ses remarques à la Dombes. « Si les carpicul-teurs français ont réalisé, à n'en pas douter, des progrès techniques considérables, par contre, ils ont quelque peu négligé le côté commercial de leurs exploitations. » M. CHARPY suggère de procurer aux détaillants des poissons calibrés à l'avance afin de leur éviter de peser les poissons vivants, ce qui est beaucoup plus long et que la plupart refusent de faire. A Lyon, un tiers seulement des détaillants vendent du poisson d'eau douce (Br. PROST). M. CHARPY suggère de tenter de nouveau l'expérience de fumer la Carpe. Celle-ci avait été réalisée pendant la dernière guerre mais selon un procédé trop coûteux pour être rentable. L'Union Nationale des Syndicats de l'étang a en outre publié, durant l'entre-deux-guerres, un ouvrage sur le poisson d'étang ayant pour but de « réagir contre le préjugé qui veut que le poisson d'étang soit de qualité inférieure à celle de son congénère de rivière ou de mer ».

(2) L. TRENARD : article cité.

(3) Ce chiffre nous a été donné par M. Bernard CHARVERIAT.

(4) Br. PROST : travail cité.

(5) Ce pourcentage nous a été indiqué par M. BEL. Celui de 75% cité par P. MAS dans son rapport *L'exploitation des étangs de la Dombes* nous semble excessif.

Les principaux clients de la Dombes sont l'Italie pour la Tanche, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande pour la Carpe. L'Italie importe la plus grosse partie de la production de Tanches de la Dombes (1) ; celles-ci sont consommées dans la plaine du Pô, notamment à Turin.

L'Allemagne achète la majeure partie des ventes extérieures de la région, soit indirectement, les carpes vendues en Hollande lui étant destinées, soit surtout directement. Les centres d'importation sont Berlin, Munich depuis quelques années, et surtout Hambourg où les Carpes sont stockées par des grossistes pour être vendues dans tout le pays, au moment de Noël spécialement. Il n'est pas possible de donner un chiffre précis des exportations de la Dombes dans ce pays. D'après le rapport de M<sup>lle</sup> PROST celui-ci serait de 700 tonnes ce qui représenterait 70 à 80 % des ventes des grossistes ; d'après celui de M. MAS il serait de 200 à 400 tonnes, soit de 50 à 70 % de la production de Carpes de la région (2). La vérité se trouve vraisemblablement dans un chiffre intermédiaire.

Nous ne pouvons estimer de façon plus précise le tonnage des Carpes vendues Outre-Manche. Il est certainement beaucoup plus faible (3). Les Carpes exportées en Angleterre sont achetées par une communauté de juifs londoniens qui en commandent régulièrement chaque semaine, du 15 septembre au dernier samedi avant le 9 mars. Elles sont transportées congelées, en avion.

Les ventes de la Dombes à l'étranger sont certainement une opération excellente non seulement pour l'économie régionale mais aussi du point de vue national ; cependant elles se font dans des conditions difficiles et sont toujours menacées. En Italie et plus encore en Allemagne, le poisson de la Dombes est concurrencé par les produits des pays de l'Est, Pologne, Hongrie, République démocratique d'Allemagne et surtout Yougoslavie, qui s'y introduisent légalement ou par fraude. D'après les accords du traité de Rome les produits étrangers peuvent circuler librement à travers les six pays du Marché Commun, s'ils ont acquitté les droits de douanes pour entrer dans l'un quelconque de ces pays. Les pays de l'Est utilisent essentiellement le canal de la Hollande, aussi les commerçants français ne peuvent résister qu'en établissant des tarifs

---

(1) 50 % d'après le rapport de M. MAS, pourcentage probablement trop faible. 250 tonnes par an d'après le travail de Br. PROST, chiffre excessif puisqu'il est supérieur aux estimations faites pour la production de la région.

(2) Le rapport de M. MAS est de 1959, celui de M<sup>lle</sup> PROST de 1962 ; les exportations de la Dombes vers l'Allemagne se sont accrues entre temps (et aussi depuis 1962) mais ceci ne peut justifier un écart pareil. Ceci nous est un exemple de plus de la valeur que nous pouvons attribuer aux chiffres que l'on trouve dans ce domaine. Nous remarquerons que les chiffres cités par M<sup>lle</sup> PROST lui ont été donnés par des commerçants, ceux indiqués par M. MAS représentent plutôt le point de vue des producteurs. Nous pouvons tenter une estimation des exportations de la coopérative en Allemagne. D'après M. B. CHARBVERIAT, elles représentent 70 % de sa production de Carpes. Si l'on admet que la coopérative produit environ 30 % de la production de Carpes de la région, ceci nous donne un ordre de grandeur de 150 à 200 tonnes. Le pourcentage du commerce extérieur dans le chiffre d'affaire de la coopérative est certainement plus élevé que dans celui des marchands.

(3) 35 tonnes d'après le rapport de P. MAS, 100 à 120 tonnes d'après celui de M<sup>lle</sup> PROST. Ce dernier chiffre est certainement beaucoup trop élevé.

très bas, les ventes des démocraties populaires étant fortement subventionnées. Le prix de vente des Carpes françaises en Allemagne est actuellement de 3,50 F le kg, ce qui, le prix du transport déduit, n'est pas toujours rentable (1). Les ventes de Carpes en Allemagne sont nécessaires pour dégorger le marché français et empêcher les cours de s'effondrer; aussi le gouvernement français a-t-il, lui aussi, accordé une prime de 20% aux exportateurs, par une loi d'août 1957. La concurrence yougoslave inquiète néanmoins les producteurs de la Dombes (2).

Le marché du poisson de la Dombes demeure fragile. Il ne peut être garanti et élargi comme cela deviendra vraisemblablement nécessaire, que par un très gros effort pour accroître les ventes régionales ou par la fermeture des pays du Marché Commun aux produits piscicoles venant des pays communistes.

#### CHAPITRE IV

### QUELQUES NOTIONS DE REVENUS ET DE RENTABILITÉ

Le problème de la rentabilité de l'élevage piscicole et de façon plus générale de la pratique culturale que représente la mise en eau d'une partie du sol ne se posait pas en Dombes jusqu'à une époque récente. Le poisson se vendait bien, l'étang apparaissait comme la seule possibilité de faire fructifier un sol ingrat; même au cœur de la querelle des étangs, les partisans du dessèchement invoquaient des arguments plus sociaux qu'économiques. Peu à peu ces données changent: les débouchés du poisson deviennent plus rares, des amendements modernes permettent d'envisager sous un jour différent la culture de la terre de Dombes; cependant des facteurs nouveaux favorables à la pisciculture interfèrent: les progrès de l'élevage piscicole, la chasse; aussi les propriétaires de la région considèrent-ils de façon souvent divergente la rentabilité de leurs étangs et l'orientation à donner à la mise en valeur de leur domaine.

#### L'économie piscicole dans le passé

« Au xiv<sup>e</sup> siècle, l'étang est considéré comme une réussite — un bon placement — puisqu'on lui sacrifie même des prés, pièces fort rares et combien précieuses dans l'économie médiévale... Le Seigneur de Verfey afferme au duc de Bourbon l'étang « Grand Marais » 243 F. Au début du xv<sup>e</sup> siècle, la pêche des étangs s'affirme 2.700 florins à Chalamont, 2.300 florins à Lapeyrouse (3 grands étangs), 330 à Monthieux (4 petits

---

(1) Le prix du transport est entièrement à la charge du vendeur.

(2) Des Carpes yougoslaves ont même pénétré en France, alors que l'importation de Carpes vivantes de quelque provenance qu'elle soit est interdite, depuis l'introduction de la maladie.

La Roumanie s'ajoutera d'ici peu à nos concurrents: 300.000 ha d'étangs sont en création dans ce pays. Indication de M. B. CHARVERIAT.

étangs), 325 au Châtelard, sommes considérables en regard des 80 florins qui suffisent pour affermer la pêche de la Saône (1).

Au XIX<sup>e</sup> siècle la rentabilité des étangs ne fait guère plus de doutes. « Il est certain que les étangs produisent un revenu supérieur à celui des terres. Que l'on prenne un hectare de terre d'étangs et un hectare tenu habituellement en assec, le prix de ferme de l'un sera pratiquement le double du prix de l'autre... Une prairie ne rend pas ce que rend la même étendue de terrain sur lequel est établi un bon étang. Les terrains d'étangs supportent des contributions d'un tiers plus élevé que celles des autres terrains de même classe » (2). Le produit de la vente des poissons est élevé; M. DE MOLHAC l'estime à environ 1 million de francs en 1838. D'après un texte de 1856 le revenu des étangs représente 1/3 du revenu global de la région, alors que ceux-ci occupent seulement 1/6 de sa superficie (3). Au revenu de la vente du poisson s'ajoute celui de l'élevage des oies et des canards, et aussi celui des chevaux qui pâturent la brouille; il faut enfin tenir compte de l'amélioration que procure le séjour des eaux sur le sol. Les rendements des cultures sont faibles, ils sont de l'ordre de 4 à 5 quintaux à l'hectare pour le froment, de 4 à 7 pour le seigle et l'avoine. Aussi, pour un étang, le revenu annuel de l'évolage est-il supérieur à celui de l'assec, d'autant que les frais engagés sont plus faibles que pour la culture. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un dombe M. TRUCHELOT, cherchant à comparer les revenus respectifs de l'évolage et de l'assec d'un étang, cite l'exemple de l'étang Grand Ronzuel que nous lui empruntons (4) :

*Terrage :*

— Évaluation des frais de culture	2.435,25 F
— Rendement du terrage . . . . .	4.567,50 F
	<hr/>
— Rendement net du terrage . . .	2.132,25 F
— Rendement annuel du terrage.	2.132,25 F : 3 = 710,75 F

*Évolage :*

— Évaluation des frais d'empoissonnage :	
1° Pour empoissonner convenablement l'étang Grand Ronzuel, il faut 3.000 Carpes à raison de 60 F le mille . . . . .	180 F
2° Douze quintaux de Tanches, à 40 F les 50 kg . . . . .	480 F
3° 300 têtes de Brochets, pesant 15 kg, à 80 centimes le kg, ce qui fait . . . . .	12 F
	<hr/>
Total des frais . . . . .	672 F

(1) P. PERCEVEAUX : *Essai sur l'origine des Étangs de Dombes.*

(2) J. B. M. MOLHAC : *Démonstration de la nécessité de maintenir le régime des étangs sur le plateau de la Dombes.*

(3) *Projet de loi sur la licitation des étangs du département de l'Ain.*

(4) Cité dans Ch. RIVOIRE : *Coutumes, usages et bibliographie des étangs de la Dombes.* 1881. Nous ne donnons le détail des comptes que pour l'évolage et le résultat seul de l'assec à titre de comparaison.

*Rendement :*

1° Les 3.000 Carpes d'empoissonnage produisent 54 quintaux à la pêche, à 25 F l'un, déduction faite des frais de transport, octroi, vente et déchet, soit.....	1.350 F
2° Douze quintaux de Tanches produisent quatre pour un, soit 45 quintaux, déduction faite aussi de tous frais, à raison de 35 F le quintal, soit.....	1.680 F
3° Les 300 têtes de Brochets rendent 9 quintaux, à 90 F l'un; déduction de tous frais, soit.....	810 F
	<hr/>
Rendement total de l'évolage.....	3.840 F
Déduisant les frais d'empoissonnage.....	672 F
	<hr/>
Il reste net la somme de.....	3.168 F

« L'étang étant à deux années d'eau et une année d'assec, ne rend cette somme qu'une fois en trois ans : ainsi le rendement annuel de l'évolage n'est que le tiers, soit : 1.065 F.

*Récapitulation :*

Rendement net du terrage .....	2.132,25 F	
soit par an .....		710,75 F
Rendement net de l'évolage .....	3.168,00 F	
soit par an .....		1.056,00 F
Rendement total .....	5.300,25 F	
soit par an .....		1.766,75 F

Ces évaluations ont permis de conclure que « l'évolage vaut les 3/5 de l'étang » et l'assec les 2/5. Cette proportion est celle qui est généralement admise pour l'ensemble des étangs.

La proportion des revenus et de la valeur respective de l'assec et de l'évolage demeure approximativement la même au début de ce siècle. Avant la Grande Guerre la valeur locative d'un hectare de terre est de 35 à 40 F, celle d'un hectare d'étang de près de 50 F. Le revenu annuel de l'hectare d'étang s'améliore parallèlement à celui de l'hectare de terre. Les progrès sont faibles pour l'un comme l'autre. Le produit à l'hectare d'un évolage peut-être évalué à 78 F entre 1850 et 1886, à 88 F entre 1897 et 1903 (1). Nous pouvons citer pour cette période le revenu de l'évolage de l'étang Petit Turlet de 31 hectares durant l'année 1905-1906 (2) :

Frais d'empoissonnage .....	1.179,10 F
Frais de pêche .....	41,25 F
	<hr/>
Total des frais .....	1.220,35 F

(1) A. GUENAU : *op. cit.* Chiffres établis pour 7 étangs avec moyenne des années.

(2) Cité par P. MAS : *L'Exploitation des Étangs de la Dombes.*

Produit de pêche .....	3.899,70 F
Revenu net .....	2.679,35 F
Revenu à l'hectare .....	86,50 F

Il est possible de conclure pour cette période avec L. TRENARD (1) : « En 1914, la mise en eau d'une terre qui a encore l'avantage d'exiger les principaux soins en hiver et d'avoir sa morte saison aux moments des travaux agricoles, représente la manière la plus rémunératrice de tirer profit du sol de la Dombes. »

#### L'économie piscicole depuis la 1<sup>re</sup> guerre mondiale

Depuis la 1<sup>re</sup> guerre mondiale les données anciennes se sont transformées. Grâce aux progrès agronomiques il devient possible de labourer et fertiliser des terres qui autrefois auraient été incultes ; dès lors le problème de l'assèchement se pose pour certains étangs. La comparaison entre les revenus réciproques de l'assec et de l'évolage, des terres en culture et des surfaces en eau devient véritablement un problème pouvant avoir des répercussions sur l'élevage piscicole. Depuis 40 ans les progrès de la culture et ceux de l'élevage bovin ont été beaucoup plus rapides que ceux de la pisciculture, ce qui s'explique aisément : d'une part les recherches concernant l'élevage du poisson n'intéressant que quelques régions en France ont été entreprises tardivement ; d'autre part, les débouchés des céréales et plus encore ceux de la viande et des produits laitiers s'élargissent, tandis que ceux du poisson d'eau douce deviennent de plus en plus limités. Un certain décalage intervient cependant entre l'apparition des progrès de l'agriculture en Dombes et leur généralisation ; ceux-ci n'ont transformé l'économie de la région que depuis la dernière guerre et surtout depuis 10 ans ; de ce fait, l'avance que possédait la technique piscicole lui a permis de maintenir la balance en équilibre jusqu'à cette époque. Actuellement, la Dombes vit en ce qui concerne sa mise en valeur, une période de transition ; les progrès de la pisciculture en sont encore au stade des expériences, ceux de l'agriculture sont entrés dans le domaine de la pratique courante. C'est ce qu'exprime bien la réflexion de M. DURAND, maire de Sandrans (2) : « Étant donné le poisson qui se vend mal, bien en dessous du prix de la viande, les pertes par maladie, les apports d'azote que l'on est obligé de faire et qui nuisent à la pêche suivante, le développement de la mâcre... on se demande si l'on doit remettre en eau. Les techniques et les engrais actuels doivent nous permettre de reconsidérer le problème des rendements avec les fumures bien équilibrées ». Il poursuit, philosophe : « L'histoire n'est qu'un éternel recommencement, la mâcre a succédé au « mourron » qui a totalement disparu, on ne sait au juste pourquoi. Alors peut être que le poisson ignorera à nouveau la maladie et qu'il reviendra au goût du jour. Alors on remettra en eau. » Ce dilemme du propriétaire exploitant

---

(1) L. TRENARD : article cité.

(2) Cité par P. MAS.

qui compare les revenus de ses étangs et ceux de ses terres et hésite à assécher toutes ses nappes d'eau est un des aspects du problème de l'économie piscicole de la Dombes.

Un autre aspect auquel nous avons fait allusion est celui de la main-d'œuvre, problème qui touche tous les propriétaires, mais particulièrement ceux qui ont de très grands domaines ou qui n'exploitent pas eux-mêmes leurs terres. Le prix de la main-d'œuvre salariée est extrêmement élevé et depuis quelques années celle-ci devient introuvable. Aussi le problème de la mise en valeur d'une exploitation se pose-t-il actuellement davantage, tant en fonction des possibilités de recrutement de main-d'œuvre que des rendements et revenus théoriques. C'est une des raisons du succès des embouches en Dombes. La pisciculture cependant exige encore moins de travail ; un homme peut assurer l'exploitation d'une centaine d'hectares en eau. M. B. CHARVERIAT emploie 4 hommes pour les 500 ha d'étangs qu'il gère. Les propriétaires-exploitants cultivent généralement autant de terres qu'ils le peuvent et mettent le reste en eau. Nous citons à ce propos l'exemple de la Trappe des Dombes ; les moines qui avaient donné l'exemple de la création des étangs ont remis tous les leurs en culture, car pour eux le problème de la main-d'œuvre se pose moins ; leurs étangs toutefois, du fait de leur site, se prétaient à l'assèchement, ce qui n'est pas le cas pour tous. Par contre les propriétaires non-exploitants ont généralement avantage à garder le maximum de terres en eau, car pour eux le produit de l'évolage acquis avec le minimum de frais est presque toujours supérieur à celui de l'assec ou des terres en culture.

Nous ne possédons pas de comptes de revenu d'étangs ; il est possible cependant de donner des estimations.

Pour la période entre-deux-guerres, entre 1920 et 1930, nous pouvons admettre un prix moyen de vente du poisson de 350 F les 100 kg. Pour un rendement de 120 kg/ha, le revenu annuel brut est de 420 F pour un hectare d'eau, chiffre dont il faut déduire les frais d'empoissonnage, de pêche et des travaux divers, que l'on peut estimer pour l'ensemble à 1/3 du produit. Le revenu annuel net de l'hectare d'eau est donc de l'ordre de 280 F.

Pour la période actuelle, quelques indications nous ont été données par divers exploitants. Le prix de location d'un hectare d'évolage à un marchand est de 80 kg de Carpes par an, ce qui au prix de 2,20 F le kg, représente 176 F. Le prix de location d'une terre de labour est de 120 à 130 F l'hectare (1). Le revenu brut d'hectare d'évolage est de l'ordre de 350 à 400 F (2). Le revenu net de l'hectare d'eau est beaucoup plus faible : le coût de l'empoissonnement est très élevé, celui-ci représente

---

(1) Ces chiffres nous ont été communiqués par M. B. CHARVERIAT.

(2) M. PINGEON l'estime à 345 F en calculant sur la base d'un rendement de 150 kg/ha et un prix moyen de 2 F 30 le kilogramme. M. BEL nous a indiqué le chiffre de 400 F ; un garde, celui de 450 F. Ce dernier chiffre paraissant toutefois trop élevé comme moyenne.

de 10 à 30% du revenu brut de l'étang (1), les autres frais main-d'œuvre, réparations diverses, curage des biefs sont modiques (2).

Les revenus de l'assec varient selon les cultures pratiquées. La production de l'avoine devient de moins en moins intéressante; son prix de vente est trop bas (3) pour permettre l'apport d'engrais, aussi les rendements demeurent faibles, de l'ordre de 10 quint./ha. Celle du blé l'est beaucoup plus; son rendement moyen peut être estimé à 30 quint./ha. Le revenu brut qu'assure cette céréale, au prix de 45 F le quintal est de l'ordre de 1.350 F; il est donc très supérieur à celui de la pisciculture. Il n'est pas possible de chiffrer le revenu net d'un hectare de blé, il représente certainement moins de la moitié du revenu brut; la culture du blé sur l'assec est très onéreuse, elle exige de très gros apports d'engrais, de nombreuses journées de travail et reste menacée par des inondations; d'autre part, rappelons-le, elle se fait toujours au détriment de l'élevage piscicole, elle exige soit une pêche prématurée, soit deux années consécutives d'assec, et nuit au rendement en poisson de l'évolage consécutif. Quels que soient ces inconvénients et ces risques, le revenu de l'assec cultivé en blé est pour un propriétaire exploitant, dans les conditions actuelles de l'élevage piscicole, supérieur à celui de l'évolage. On comprend de ce fait le dilemme de certains propriétaires exploitants, tentés d'assécher leurs étangs.

#### Les perspectives nouvelles de l'économie piscicole

De nouvelles perspectives s'ouvrent cependant à l'économie piscicole grâce aux réussites de quelques éleveurs de poisson, et à la montée des prix de location de la chasse, élément extérieur à la pisciculture mais dont dépend en partie la situation présente et à venir de celle-ci.

Les réussites de l'élevage piscicole pour être plus rares que celles de l'agriculture n'en sont pas moins spectaculaires. Grâce aux amendements récents il est possible actuellement de doubler ou presque la production d'un étang, avec des frais d'engrais qui, pour être lourds, n'en rendent pas moins cette opération rentable, surtout à longue échéance: Nous avons cité les chiffres de production de quelques étangs; ces données

---

(1) Voici les chiffres que nous a indiqués M. PINGEON pour 1 ha :

30 têtes de Carpes .....	50 F
10 kg de Blancs .....	35 F
10 kg de Tanchons .....	35 F
1 kg de Brochetons .....	5 F

---

125 F

D'après M. PRENAT, qui a des rendements au-dessus de la moyenne pour un empoissonnement équivalent, celui-ci représente seulement 10% du revenu de l'étang.

(2) Le coût des réparations, concernant essentiellement la chaussée est très élevé, mais celles-ci ne reviennent que très rarement. Les curages des biefs ne sont à faire que tous les 6 ou 8 ans. Un bulldozer se loue 80 F l'heure et creuse durant ce laps de temps environ 400 m de canaux.

(3) Le prix de vente est faible et aléatoire; il varie selon les années de 18 à 38 F le quintal.

montrent une progression constante des rendements, progression d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas achevée. M. CHARVERIAT nous a affirmé que d'ores et déjà le revenu net de la pêche d'un étang bien mené peut être supérieur à celui d'une embouche et le capital engagé est plus faible dans le premier cas. La chasse offre déjà de nouvelles chances à l'élevage du poisson. Celle-ci est traditionnelle en Dombes ; elle a souvent justifié l'acquisition de domaines par des nobles ou bourgeois lyonnais, cependant son rôle dans l'économie de la région n'était que secondaire, chaque propriétaire chassant sur ses propres terres. Depuis 20 ans et surtout depuis ces toutes dernières années, les fervents de ce sport deviennent de plus en plus nombreux ; les étangs sur lesquels leurs propriétaires n'exercent pas leur droit de chasse, sont tous loués avec les terres avoisinantes à des sociétés de chasse ; aussi une véritable surenchère a-t-elle lieu actuellement sur les locations et les achats de domaines. Les prix de location varient selon la qualité de la chasse, la superficie en eau qu'elle comprend ; ils montent chaque années, et sont actuellement de 60 à 100 F l'hectare, certains nous ont même dit 150 F. Ces chiffres ne sont pas très inférieurs à ceux de la pêche et les dépassent souvent si l'on tient compte du supplément qu'ils représentent pour le produit des terres voisines.

Ces prix deviennent même si élevés que les chasseurs cherchent de plus en plus à acquérir des domaines ; ils achètent actuellement la plupart des terres en vente dans la région. Les prix de vente s'élèvent parallèlement à ceux de la location ; l'hectare en eau vaut actuellement de 10.000 à 12.000 F, l'hectare de terre 5.000 F.

Cette plus-value qu'acquiert les étangs grâce à la chasse est la cause de toutes les remises en eau actuelles, d'autant plus que pour un propriétaire non-exploitant, son domaine en Dombes représente d'abord un capital et ensuite seulement un revenu ; la chasse a ainsi des répercussions importantes sur la pisciculture. Quelques dilemmes ou différents existent parfois entre pisciculteurs et chasseurs, les uns désirant retarder indéfiniment l'assec, les autres l'estimant nécessaire, les uns souhaitant conserver quelques joncs pour les canards, les autres voulant faucarder systématiquement toutes les plantes émergées. Malgré ces difficultés de détail, chasse et pêche sont compatibles et le sont d'autant plus que la durée de l'évolage se prolonge. Loin de nuire à la pisciculture, la chasse lui a permis de surmonter les difficultés, voire la crise qu'elle a rencontrées.

Progrès de l'élevage du poisson et succès croissant de la chasse augurent bien de l'avenir de la pisciculture en Dombes, ce qui rend plus nécessaire encore l'ouverture de débouchés nouveaux.

## CONCLUSION

Que penser de la situation actuelle de la pisciculture en Dombes et de ses chances d'avenir ?

Si nous comparons les rendements des étangs de la Dombes à ceux

des autres régions françaises nous constatons qu'ils leur sont généralement supérieurs, malgré les qualités naturelles très médiocres de cette contrée. La Dombes obtient par exemple des rendements doubles de ceux de la Brenne dans des conditions comparables et des rendements équivalents à ceux de la Bresse dont les sols sont pourtant plus riches.

Par contre si nous comparons les rendements moyens de cette région à ceux d'autres pays européens, nous constatons leur infériorité. Les étangs de Yougoslavie, dans des conditions exceptionnelles il est vrai, puisque des subventions de l'état permettent de nourrir artificiellement une partie du poisson, arrivent à un rendement moyen de l'ordre de une tonne à l'hectare, c'est-à-dire 7 à 8 fois supérieur à celui de la Dombes ; dans les étangs où la production est obtenue sans apport de nourriture, ce rendement est de l'ordre de 300 à 400 kg/ha, c'est-à-dire 3 fois supérieur environ à celui de cette région de France.

Si l'on compare en Dombes le revenu d'un hectare en culture ou en embouche à celui d'un hectare en pisciculture, il est certain qu'actuellement celui du second est inférieur à celui du premier ; d'autre part, les débouchés du poisson sont moins assurés que ceux des produits agricoles.

Malgré ces faiblesses et ces difficultés de vente, nous augurons cependant bien de l'avenir de la pisciculture en Dombes. L'étang a déjà fait de cette province, contrée traditionnellement famélique, une région plus favorisée que la riche Bresse voisine : le prix des terres y est plus élevé, le niveau de vie aussi.

Les progrès déjà réalisés par quelques éleveurs, la place prépondérante surtout que prend et prendra l'étang dans le secteur loisir de l'économie moderne, nous semblent les meilleurs atouts de cette pisciculture. L'élevage du poisson deviendra peut-être un secteur secondaire dans l'économie de l'étang ; chasse, plaisir de la barque et — pourquoi pas — pêche sportive permettront à la Dombes de demeurer ce qu'elle est depuis des siècles : le pays des étangs. Les plans d'aménagement de la région Lyonnaise prévoient d'écarter les usines de cette province afin de sauvegarder l'originalité de son paysage et d'en faire ainsi un vaste parc d'agrément.

(Fin.)

---

#### BIBLIOGRAPHIE

- ALLIX (A.) : La pêche. *Cours 1945-1946, Faculté des Lettres, Lyon.*
- BOSSI : Législation des étangs. Début du XIX<sup>e</sup> siècle.
- BOUCHET (R. L.), DENNINGER (C.), DUMONT (L.) : La lutte chimique contre la mère ou châtaigne d'eau. *Phytoma*, défense des cultures, avril 1951.
- BOUDOL (A.) : L'année agricole 1959. *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain*, 1961.
- Bulletin régional des Statistiques.

- CHARPY (R.) : Aperçu d'ensemble sur la production piscicole d'eau douce en France. *Richesses piscicoles de France*, cahier n° 6, 2<sup>e</sup> trimestre 1957.
- Évaluation de la production des eaux intérieures françaises et de la consommation du poisson en provenance de ces eaux. *Conseil Général des Pêches pour la Méditerranée*, n° 5, publié par la F. A. O., Rome, 1959.
- Extrait d'un exposé fait à la Commission Consultative Européenne pour les eaux intérieures, 1962.
- CORBEL (J.) : Les Dombes. La terre, l'eau et l'homme. *B. S. N. A. A.*, 1953, n° 67.
- L'homme et son histoire. *B. S. N. A. A.*, 1954, n° 68.
- De la fin du Moyen Age à nos jours. *B. S. N. A. A.*, 1957, n° 71.
- DECOURCELLES (A.) : En Dombes. Les canards sauvages et leur chasse. *B.S.N.A.A.*, 1941.
- DENUZIÈRE (M.) : Les marécages calomniés. *Le Monde*, avril 1963.
- DUC (L.) : Les régions agricoles du département de l'Ain. 1935.
- GAUTHIER (M<sup>lle</sup> M.) : Étude sur la composition planctonique de quelques étangs piscicoles des Dombes. *Travaux du Laboratoire de Pisciculture de l'Université de Grenoble*, publiés sous la direction de L. Léger, 1931.
- GAUTHIER (D<sup>r</sup> P.) : Le paludisme en Dombes, mythe ou réalité? *Visages de l'Ain*, n° 62, juillet-août 1962.
- GEORGE (P.) : Les pays de la Saône et du Rhône. 1945.
- GUÉNAUX (G.) : Pisciculture. 2<sup>e</sup> édition, 1923, Paris, Librairie J. B. Baillière et Fils, 488 p.
- HIRSCH (M. P.) et LEVENT (D<sup>r</sup>) : Le poisson d'étang. *Union Nationale des Syndicats de l'Étang*, éd. 1953.
- HONORÉ (S.) : Oiseaux de la Dombes. *Visages de l'Ain*, n° 61, mai-juin 1962.
- HUET (M.) : Traité de pisciculture. 2<sup>e</sup> éd. 1953, Bruxelles, La Vie rustique, 371 p.
- LA SELLE (G. DE) : Le marché du poisson d'eau douce. *Bulletin Français de Pisciculture*, octobre-décembre 1951.
- LEBEAU (R.) : Les relations économiques entre Lyon et les pays de l'Ain. *Visages de l'Ain*, n° 43, 1958.
- LECOINTRE (G.) : Pisciculture en étangs (Cypriniculture). 1949, La Maison rustique, Paris.
- LÉGER (L.) : L'alimentation naturelle de la Carpe et le rendement rationnel des étangs. *Travaux du Laboratoire de Pisciculture de l'Université de Grenoble*, 1921.
- Pêche et pisciculture dans le département de l'Ain. *Travaux du Laboratoire de Pisciculture de l'Université de Grenoble*, 1921.
- LELEU (R.) : Le fermier dombiste cherche à rentabiliser ses 30 ou 40 ha de terres-étangs. *Journal de la France agricole*, 4 octobre 1962.
- MAS (J.) et MATTEI (P.) : La Dombes et ses étangs. *Visages de l'Ain*, n° 16, 1951.
- MAS (P.) : L'exploitation des étangs de la Dombes. *Diplôme d'Agronomie*. Bourg, 1959.
- MOLHAC (J. B. M.) : Démonstration de la nécessité de maintenir le régime des étangs sur le plateau de la Dombes. 1839.
- PASSERAT : Étangs de la Dombes : historique, géologie, configuration, légendes, recensement 1911.
- PERCEVEAUX (P.) : Colonisation de la Dombes par les Lyonnais. *Visages de l'Ain*, n° 61, mai-juin 1962.
- Structure économique de la principauté des Dombes. *Visages de l'Ain*, n° 62, juillet-août 1962.
- Essai sur l'origine des étangs de la Dombes. *B. S. N. A. A.*, n° 76, 1962.

- PERDRIX (P.) : Orientation bibliographique pour l'histoire et la géographie des pays de l'Ain. *B. S. N. A. A.*, n° 75, 1961.
- PINGEON (J.) : La Dombes. *La Potasse*, n° 291, janvier 1962.
- PONCHON : De la Dombes agricole, de ses étangs et des novateurs. 1839.
- Projet de Loi sur la licitation des étangs du département de l'Ain. 1856.
- PROST (B.) : Le marché du poisson dans l'agglomération lyonnaise. *D. E. S.*, 1962. Lyon.
- Recensement Général de l'Agriculture de 1955. *I. N. S. E. E.*
- RIVOIRE (Ch.) : Coutumes, usages et bibliographie des étangs de la Dombes et de la Bresse. 1881.
- SORNAY (J.) : La consommation du poisson d'eau douce à Lyon. *Bulletin Français de Pisciculture*, 1932.
- Lyon, marché de poisson d'eau douce. *Revue de Géographie de Lyon*, n° 8, 1932.
- TRENARD (L.) : L'évolution de l'économie agraire dans le Nord-Ouest de la Dombes depuis 1914. *Revue de Géographie de Lyon* (Études rhodaniennes), n° 22.
- TRUCHELOT : Usages ruraux de la Bresse et des Dombes. 1892-1896.
- Coutumes, usages et bibliographie des étangs de la Dombes et de la Bresse. 1881.
- VALENTIN-SMITH : Considérations sur la Dombes, à propos du mémorial de Dombes, de M. d'Assier de Valenches. 1856.
- VILLETTE (H. DE) : Carpiculture. *Richesses piscicoles de France*, cahier n° 6, 2<sup>e</sup> trimestre 1957.
- VIVIER (P.) : La pisciculture. *Que sais-je ?* 2<sup>e</sup> édition, 1962.
- La vie dans les eaux douces. *Que sais-je ?* 3<sup>e</sup> éd., 1961.
- WURTZ (A.) : Mesures physico-chimiques ou chimiques dans la vase et dans l'eau des étangs. *Ann. St. Cent. Hydrob. appl.*, t. 9, 1962.
- Colloque de pisciculture à Berlin-Est. *Bulletin Officiel d'Information du Conseil Supérieur de la Pêche*.
- WURTZ (A. G.) : Le traitement du fond des étangs et ses effets sur la productivité. *Conseil Général des Pêches pour la Méditerranée, Études et Revue*, n° 11, juin 1960.
- La pisciculture dans divers États européens. *Conseil Général des Pêches pour la Méditerranée, Études et Revue*, n° 11, juin 1960.
-

ANNEXE I

**SUPERFICIES EN EAU**  
**TONNAGE ET VALEUR DE LA PRODUCTION PISCICOLE**

*Superficies en eau :*

Étangs de France .....	}	110.000 ha en état de rapport
Étangs de Dombes .....		30.000 ha abandonnés
Lac Léman .....		12.000 ha
Lacs de retenue de barrage .....		58.200 ha
Lac de Serre-Ponçon .....		25.000 ha
		2.700 ha

*Production (poids) :*

	Tonnes
Production française de poissons d'étangs ...	6.000 à 8.000
Production de la Dombes.....	1.200 à 1.500
Production française de poissons d'eau douce.	19.000
Production des lacs et cours d'eau .....	7.000
Production de truites'.....	4.000
Production de la pêche maritime .....	500.000 à 600.000
Production de la pêche en Méditerranée .....	15.000 à 18.000

*Production (valeur) :*

	En millions de francs
Production française de poissons d'étang ....	16,2
Production française de poissons d'eau douce.	81,5
Production des lacs et cours d'eau .....	29,3
Production de Truites.....	36

*La plupart de ces chiffres sont cités par R. Charpy : « Exposé à la Commission Consultative Européenne pour les eaux intérieures ».*

ANNEXE II

**RÉSULTATS D'ANALYSES  
EFFECTUÉES PAR MM. WURTZ ET PINGEON**

**Étang « Petit-Glareins », à M. de FRAMOND, à Lapeyrouse.**

	Eau (g/l)	Vase (g/kg)	Rapport Eau/Vase	Renseignements divers
Ca .....	0,0145	0,2	1/13	Fin d'un chapelet d'étangs Alimenté en eau de pluie Pisciculture 2 ans Culture 1 an. pH moyen : 7,2 Oxygène dissous 7,3 à 12,7 Production moyenne : 300 kg/ha
Mg .....	0,0035			
N.....	0,00085	2,56	1/3 015	
Phosphates	0,0002	0,145	<sup>1</sup> 1/725	
Potassium .	0,0025	0,20	1/80	

**Étang Montrozard, à Bouligneux.**

	Eau (g/l)	Vase (g/kg)	Rapport Eau/Vase	Renseignements divers
Ca .....	0,119	1	1/52	Fin d'un chapelet d'étangs Alimenté en eau de pluie Pisciculture 2 ans Culture : 1 an pH en 1955 : 6,65 pH en 1956 { boue 7,15 { sol 6,7
Mg .....	0,00105	—	—	
N.....	0,00045	2,02	1/4.485	
Phosphates	0,00005	0,165	1/3.300	
Potassium .	0,00175	0,14	1/78	

**Étang Perchy, à M. B. CHARVERIAT, à Saint-Paul-de-Varax.**

	Eau (g/l)	Vase (g/kg)	Rapport Eau/Vase	Renseignements divers
Ca .....	0,0225	2,8	1/125	Alimenté en eau de pluie Peu cultivé pH » 1957 : 7,1 » 1958 : 5,75
Mg .....	0,0012	—	—	
N.....	0,00035	2,27	1/6.485	
Phosphates	0,0003	0,205	1/685	
Potassium .	0,0025	0,18	1/72	

TABLE DES MATIÈRES

	Pages (Tome XXXVII)
INTRODUCTION .....	41
<b>1<sup>re</sup> partie. — LES DONNÉES GÉNÉRALES.</b>	
CHAP. I <sup>er</sup> . — Les données naturelles .....	43
<i>Relief, sol, eau, climat.</i>	
CHAP. II. — Création des étangs et législation qui en est issue .....	49
CHAP. III. — Faveur et défaveur des étangs, leur histoire .....	53
<i>La querelle des étangs, les variations de la superficie en eau.</i>	
CHAP. IV. — Les données humaines .....	56
<i>Régimes de la propriété et de l'exploitation. — Le peuplement des Dombes.</i>	
<b>2<sup>e</sup> partie. — LA PISCICULTURE EN DOMBES.</b>	
<b>1<sup>o</sup> ESQUISSE ÉCOLOGIQUE</b>	
CHAP. I <sup>er</sup> . — Les étangs .....	77
<i>Morphologie, structure, eaux et sols, flore et faune.</i>	
CHAP. II. — Les poissons .....	90
<i>La Carpe et les autres espèces. Ennemis et maladies du poisson.</i>	
<b>2<sup>o</sup> L'EXPLOITATION DES ÉTANGS</b>	
CHAP. I <sup>er</sup> . — L'exploitation traditionnelle .....	131
<i>Travaux, assec, empoisonnement. Surveillance et entretien. Pêche.</i>	
CHAP. II. — Les recherches récentes et les possibilités nouvelles d'exploitation .....	139
<i>Capacité biogénique, nourriture, valeur biogénique des eaux et des sols, amendements, possibilités nouvelles.</i>	
<b>3<sup>e</sup> partie. — L'ÉCONOMIE PISCICOLE EN DOMBES,</b>	
	(Tome XXXVIII)
CHAP. I <sup>er</sup> . — La production piscicole en Dombes .....	11
<i>Production de quelques étangs et production globale.</i>	
CHAP. II. — L'organisation de la vente .....	16
<i>Stockage, vente et transport.</i>	
CHAP. III. — Débouchés et cours .....	19
<i>Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et depuis 1914.</i>	
CHAP. IV. — Notions de revenus et de rentabilité .....	24
<i>Dans le passé et actuelles. Perspectives nouvelles.</i>	
CONCLUSION .....	30
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	
	31
<b>ANNEXES</b>	
ANNEXE I. — Superficies en eau. Tonnage et valeur de la production piscicole .....	34
ANNEXE II. — Résultats d'analyses .....	35